BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 928

51 – MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Ventes et cessions

499 963 437 RCS Reims.
THEAL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 15500010.00 EUR.
Adresse : 16, Boulevard du Val de Vesle, 51100 Reims.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : THEMIS AGRO-INDUSTRIE, Union de sociétés coopératives à capital variable 16 Boulevard du Val de Vesle – 51100 REIMS, 393 227 012 RCS REIMS THEAL, Société par actions simplifiée au capital de 15 500 010 euros Siège social : 16 Boulevard du Val de Vesle, 51100 REIMS, 499 963 437 RCS REIMS AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE THEAL PAR THEMIS AGRO-INDUSTRIE 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société THEAL dont la transmission à la société THEMIS Agro-Industrie est prévue : Montant de l'actif : 33 343 783,74 euros Montant du passif réel : 142 145,71 euros 2. Augmentation du capital de THEMIS Agro-Industrie, société absorbante : La société THEMIS Agro-Industrie, société absorbante, détenant la totalité des actions de la société THEAL, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu du boni de fusion : 17 701 149,03 euros 4. Dépôt du projet de traité de fusion Le projet de traité de fusion établi le 10 mars 2020 a été déposé le même jour, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de REIMS..